

Provided by the Church of the Lutheran Confession - Board of Missions

Une étude systématique des enseignements bibliques (Dogmatique)

Leçon 13.21 – La doctrine de l’Église et du ministère

L'appel des ministres pour l'Église

Puisque tous les chrétiens sont prêtres dans l’Église du Christ, aucun prêtre ne peut s'imposer aux autres prêtres en tant que ministre public sans un appel de Dieu. N’oubliez pas qu’un ministre public ne fonctionne pas seulement en tant que chrétien individuel, mais qu’il accomplit son travail au nom d’autres chrétiens. Dans l’Ancien Testament, Dieu a choisi ceux qui devaient être prophètes, sacrificeurs et rois de son peuple. La lettre aux Hébreux affirme que « **Nul ne s’attribue cette dignité** (d’être souverain sacrificeur), **s’il n’est appelé de Dieu, comme le fut Aaron. Et Christ ne s’est pas non plus attribué la gloire de devenir souverain sacrificeur, mais il la tient de celui qui lui a dit : Tu es mon Fils, Je t’ai engendré aujourd’hui ! Comme il dit encore ailleurs : Tu es sacrificeur pour toujours, Selon l’ordre de Melchisédek** » (Hébreux 5:4-6). Jésus-Christ lui-même a été appelé par Dieu à sa position de souverain sacrificeur.

Dieu appelle les ministres publics de deux manières : directement et indirectement. L’Ange du Seigneur, qui est le Seigneur lui-même, est venu à Moïse pendant qu’il gardait son troupeau et lui dit : « **Maintenant, va, je t’envirrai auprès de Pharaon, et tu feras sortir d’Égypte mon peuple, les enfants d’Israël** » (Exode 3:10). Auparavant, Moïse s’était mis en avant pour devenir le chef de son peuple, mais cette tentative n’avait pas reçu la bénédiction de Dieu et avait échoué. Mais Dieu l’a appelé, et Moïse a finalement été persuadé d’accepter l’appel du Seigneur. Le prophète Ésaïe a été appelé lorsque Dieu a demandé des volontaires, et Ésaïe a répondu : « **Me voici, envoie-moi** ». Puis Dieu a dit : « **Va** » (Ésaïe 6:8-9). Dieu a dit à Jérémie qu’il l’avait choisi comme prophète avant sa naissance. Bien que Jérémie ait hésité, Dieu a insisté : « **Tu iras vers tous ceux à qui je t’envirrai, et tu diras tout ce que je t’ordonnerai** » (Jérémie 1:5-7).

Jésus lui-même a d’abord choisi douze hommes pour être ses disciples, puis il a choisi ces mêmes douze hommes pour être ses apôtres. Il les a envoyés en mission préliminaire auprès du peuple juif pendant qu’il était encore avec eux, puis il les a envoyés en mission dans le monde entier après sa résurrection. Beaucoup d’entre eux étaient des pêcheurs, des pêcheurs de poissons, mais Jésus leur a dit : « **Suivez-moi, et je ferai de vous des pêcheurs d’hommes** » (Matthieu 4:19). Après une certaine période de formation, Jésus a envoyé ces mêmes douze hommes comme apôtres. « **Il en établit douze, pour les avoir avec lui, et pour les envoyer prêcher avec le pouvoir de chasser les démons** » (Marc 3:14-15). Un disciple est qui suive, mais un apôtre est quelqu’un qui a été envoyé par le Seigneur lui-même pour proclamer ses enseignements. Jésus a prié son Père pour ses apôtres : « **Sanctifie-les par ta vérité : ta parole est la vérité. Comme tu m’as envoyé dans le monde, je les ai aussi envoyés dans le monde** » (Jean 17:17-18).

Lorsque Jésus est monté au ciel, il n’y avait plus que onze apôtres. Judas Iscariote, l’un des douze, avait trahi son Maître et n’était plus avec eux. Les Écritures avaient prévu cette trahison et donné des instructions pour qu’un autre soit choisi pour le remplacer. Les onze ont nommé donc deux candidats pour remplir la place vacante, et demandèrent à Dieu de les départager. « **Ils tirèrent au sort, et le sort tomba sur Matthias, qui fut associé aux onze apôtres** » (Actes 1:26).

Plus tard, Jésus ressuscité a lui-même choisi un pharisien, Saul de Tarse, pour être son apôtre auprès des non-Juifs. Mais Jésus l’a appelé du ciel de manière miraculeuse, de sorte qu’il ne fait aucun doute que Saul, ou Paul, comme on l’appelait, était un apôtre au même titre que les douze. Lorsque Paul a

écrit aux Galates, il s'est appelé « **Paul, apôtre, non de la part des hommes, ni par un homme, mais par Jésus-Christ et Dieu le Père, qui l'a ressuscité des morts** » (Galates 1:1). Paul a prouvé qu'il était un apôtre choisi par les signes et les miracles qu'il a accomplis. Il a écrit aux Corinthiens : « **Je n'ai été inférieur en rien aux apôtres par excellence, quoique je ne sois rien. Les preuves de mon apostolat ont éclaté au milieu de vous par une patience à toute épreuve, par des signes, des prodiges et des miracles** » (2 Corinthiens 12:11-12).

Mais déjà à l'époque des apôtres, la plupart des ministres publics étaient appelés par Dieu indirectement, c'est-à-dire par un appel de Dieu à travers les chrétiens. Les auxiliaires des apôtres dans l'assemblée de Jérusalem, les sept diacres, ont été choisis par Dieu de manière indirecte. Les apôtres « **convoquèrent la multitude des disciples, et dirent : ... frères, choisissez parmi vous sept hommes, de qui l'on rende un bon témoignage, qui soient pleins d'Esprit-Saint et de sagesse, et que nous chargerons de cet emploi. ... Cette proposition plut à toute l'assemblée. Ils élurent Étienne,** » et les autres (Actes 6:2-5). Dieu a choisi ces sept hommes par le biais de la décision de la multitude des disciples, et ces hommes ont donc reçu un appel indirect de Dieu pour accomplir le travail qui leur était confié.

Nous ne savons pas exactement comment ils ont procédé à l'appel, soit par acclamation, soit en comptant les voix, soit d'une autre manière. Mais c'est l'assemblée, et non les apôtres, qui a choisi les sept hommes comme assistants. Peu de temps après, la congrégation de Jérusalem a appris qu'il y avait des chrétiens à Antioche, en Syrie. Nous lisons : « **Le bruit en parvint aux oreilles des membres de l'Église de Jérusalem, et ils envoyèrent Barnabas jusqu'à Antioche** » (Actes 11:22). Barnabas a reçu de Dieu, par l'intermédiaire de l'assemblée de Jérusalem, l'appel à servir comme ministre à Antioche. Un peu plus tard, nous apprenons que l'assemblée d'Antioche a envoyé Barnabas et Paul comme missionnaires auprès des non-Juifs : « **Le Saint-Esprit dit : Mettez-moi à part Barnabas et Saul pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés** » (Actes 13:2). Nous ne savons pas exactement comment le Saint-Esprit a fait connaître ce choix. Est-ce par l'intermédiaire de l'un des apôtres ou des prophètes de l'assemblée ? Ou était-ce par la décision de l'assemblée ? Il peut s'agir d'un appel direct ou indirect. Dans tous les cas, l'appel venait de Dieu, le Saint-Esprit.

Le fait qu'un appel vienne de Dieu, le Saint-Esprit, est évident dans ce que Paul a dit aux anciens de la congrégation d'Éphèse : « **Prenez donc garde à vous-mêmes, et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques, pour paître l'Église du Seigneur** » (Actes 20:28). Lorsque des groupes de chrétiens se réunissent au nom de Jésus et choisissent une ou plusieurs personnes pour une tâche particulière dans l'Église, c'est le Saint-Esprit qui guide le groupe chrétien et qui choisit et appelle des individus à exercer un ministère public par leur intermédiaire. Personne ne doit s'ériger en ministre de Dieu pour parler au nom d'autres chrétiens, à moins d'avoir été appelé par Dieu par l'intermédiaire de chrétiens. Paul écrivait aux Romains : « **Comment y aura-t-il des prédateurs, s'ils ne sont pas envoyés ?** » (Romains 10:15).

Les chrétiens qui appellent peuvent être une congrégation, un certain nombre de congrégations, une association de congrégations comme un synode, ou un comité plus petit désigné par le groupe plus important pour lancer un appel en leur nom. Lorsqu'il fallait quelqu'un pour s'occuper de l'offrande destinée aux chrétiens pauvres de Jérusalem, nous lisons qu'un « **frère ... a été choisi par les Églises pour être notre compagnon de voyage dans cette œuvre de bienfaisance** » (2 Corinthiens 8:18-19). Jésus a dit : « **Là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux** » (Mathieu 18:20). Cela est vrai, que ces deux ou trois (ou plus) soient les chrétiens d'une certaine congrégation, d'un synode ou d'un autre groupe chrétien, tant que les préceptes de l'amour et du bon ordre sont respectés.

Dans l'histoire de l'Église, il y a eu des individus, hommes et femmes, et peut-être même des enfants, qui ont prétendu que Dieu les avait appelés directement à prêcher et à enseigner une chose ou une autre. Ils prétendent que Dieu parle à travers eux et que les chrétiens doivent les écouter et leur obéir

parce que leur voix est celle de Dieu. Il est très peu probable que ces prédicateurs autoproclamés aient été appelés par Dieu. Lorsque leur message est mis à l'épreuve en le comparant à la Parole authentique de Dieu dans les Saintes Écritures, il échoue généralement. Tout ce qui va au-delà de ce que Dieu nous a dit dans les Écritures est un faux enseignement, de même que tout enseignement contraire aux Écritures. Quiconque prétend que Dieu l'a appelé directement au ministère public doit justifier cette affirmation en accomplissant un signe apostolique ou un miracle, ainsi qu'en enseignant la Parole de Dieu dans la vérité et la pureté. Nos pères luthériens ont déclaré dans la *Confession d'Augsbourg*, article XIV : « *Nul ne doit enseigner ou prêcher publiquement ni administrer les sacrements sans une vocation régulière* » (*LA FOI DES ÉGLISES LUTHÉRIENNES Confessions et Catéchismes*, p. 49, §20). Les appels réguliers sont ceux émis par les congrégations chrétiennes et les synodes chrétiens par lesquels le Saint-Esprit fait connaître son choix.

Aucune méthode particulière d'appel des ministres publics n'est prescrite dans les Saintes Écritures. Aucune personne ni aucun groupe de l'Église n'a le pouvoir d'imposer un pasteur ou un enseignant à une congrégation sans l'approbation totale de la congrégation. Des chrétiens expérimentés peuvent donner des conseils si nécessaire dans des situations inhabituelles, mais le groupe de chrétiens qui appelle doit se mettre d'accord sur une procédure pour appeler quelqu'un avant que le processus ne commence. Un pasteur expérimenté a donné le conseil suivant : « Les méthodes relèvent de la liberté chrétienne. L'Église qui appelle suit généralement une procédure similaire à celle utilisée à Jérusalem : déterminer les besoins, adopter une liste de candidats qualifiés et procéder à l'élection par un vote à la majorité. La congrégation accepte de faire de l'élection son choix unanime. Cela peut sembler peu différent des méthodes utilisées par n'importe quel groupe pour décider qui embaucher pour un certain travail, mais l'église se souviendra que le Seigneur est impliqué dans ce qu'elle fait. C'est lui qui appelle. Les membres prieront pour que le Seigneur soit avec eux et les bénisse, et ils demanderont au Saint-Esprit de les guider dans tout ce qu'ils font. Avec une telle prière dans leur cœur et sur leurs lèvres, ils agiront dans la crainte de Dieu, utilisant leur meilleur jugement en accord avec la volonté du Seigneur telle qu'elle est révélée dans les Écritures » (Armin Schuetze : *Church -- Mission - Ministry*, p. 110).

Le plus important est que ceux qui sont appelés au ministère public se souviennent qu'un ministre est un serviteur de Dieu et un serviteur de son peuple, un serviteur par lequel Dieu a choisi d'accomplir son œuvre. Ils doivent se souvenir des paroles de Paul : **Qu'est-ce donc qu'Apollos, et qu'est-ce que Paul ? Des serviteurs, par le moyen desquels vous avez cru, selon que le Seigneur l'a donné à chacun. J'ai planté, Apollos a arrosé, mais Dieu a fait croître, en sorte que ce n'est pas celui qui plante qui est quelque chose, ni celui qui arrose, mais Dieu qui fait croître. Celui qui plante et celui qui arrose sont égaux, et chacun recevra sa propre récompense selon son propre travail** » (1 Corinthiens 3:5-8).

Questions

1. Quelle est la différence entre un ministre public et les autres chrétiens ?
2. Combien de personnes sont prêtres dans la Sainte Église chrétienne ?
3. Citez quelques personnes qui ont été appelées directement par Dieu pour exercer un ministère.
4. Quelle est la différence entre un disciple et un apôtre ?
5. À qui Jésus a-t-il envoyé ses apôtres avant de mourir et de ressusciter ?
6. À qui Jésus a-t-il envoyé ses apôtres après sa résurrection ?
7. Quelle est la différence entre un appel direct et un appel indirect ?
8. Comment Paul a-t-il prouvé qu'il était un apôtre du Seigneur ?
9. Comment les sept diacres de Jérusalem ont-ils été appelés à leur ministère ?
10. Pourquoi dit-on que l'appel donné aux pasteurs est un appel divin ?
11. Quelle est la méthode d'appel utilisée par les chrétiens de votre région ?
12. De quoi les ministres appelés doivent-ils se souvenir à propos de leur travail ?
13. Comment répondriez-vous à quelqu'un qui prétend que Dieu l'a appelé directement au ministère public ?